



**CONGRÈS EXTRAORDINAIRE  
JUILLET 2022**

## **Congrès extraordinaire du Sgen-CFDT de l'étranger**

**Mercredi 6 juillet 2022**

### **Motion présentée par la section de Tananarive**

#### **Favoriser l'adhésion des petits cotisants via la solidarité**

Nous avons fait le choix d'un syndicat général, attentif aux recrutés locaux et actif promoteur de l'obtention de droits, de rémunérations et de conditions de travail décentes. En section, nous avons au fil des années construit une solidarité et obtenu des résultats. Sensibles aux valeurs portées par la CFDT, attachés au principe d'autonomie, nous saluons la volonté de notre syndicat d'agir en collectif.

Cela consiste notamment à ne barrer l'adhésion à aucun salarié pour des motifs financiers, grâce aux versements de solidarité. Cette solidarité est aujourd'hui questionnée et l'adhésion des petits cotisants interrogée.

Nous, militantes et militants, adhérentes et adhérents de la section de Tananarive rappelons avec force notre attachement au progrès social. Nous appelons les sections constituées et adhérentes et adhérents isolés à nous rejoindre en adoptant cette motion : le montant de la cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion ; réaffirmons le principe de versement de solidarité.